

ARTICLE 1 :

GL events Exhibitions Opérations met en jeu dans le cadre du salon EUROBOIS 2024, qui se tient à Lyon Eurexpo du 06 au 09 février 2024, des récompenses dénommées « Eurobois Awards 2024 ».

ARTICLE 2 :

Seuls les exposants et co-exposants sont habilités à concourir et seulement pour des produits et services présentés sur le salon et mis sur le marché depuis moins de 2 ans (01/02/2022) ou étant en cours de lancement.

ARTICLE 3 :

Les Eurobois Awards 2024 récompenseront les produits et services : Bois énergie – Exploitation forestière ; Machines et équipements de la 1ère transformation ; Machines et équipements de la 2ème transformation ; Matériaux bois ; Fournitures pour l'industrie du meuble et de l'agencement ; Traitement et finition de surface.

ARTICLE 4 :

Les principaux critères d'appréciation intervenant dans l'attribution des Eurobois Awards sont l'innovation, la performance, la qualité environnementale, la RSE, l'usage, les certifications, le design, l'ergonomie et la maîtrise des coûts.

(liste non-exhaustive, des changements peuvent être réalisés).

ARTICLE 5 :

Chaque candidat doit présenter, à l'appréciation du jury, un dossier de candidature présentant l'innovation. Les candidatures ne seront prises en compte qu'accompagnées de ce dossier. Elles doivent être adressées à GL events Exhibitions Opérations avant le mercredi 06 décembre 2023 (pour apparaître dans le communiqué de presse dédié) et jusqu'au mercredi 03 janvier 2024 (sans apparition dans le communiqué de presse dédié).

ARTICLE 6 :

Le jury professionnel sera composé de représentants d'organisations professionnelles, de professionnels en activité et de journalistes de la presse spécialisée.

Le jury étudiants sera composé d'étudiants en école d'architecture, menuiserie, agencement, ingénieur, doctorant.

Pour élire les lauréats, le jury consultera les candidatures reçues, à partir du lundi 08 janvier 2024. Sur le salon, le jury examinera les nouveautés durant les pitch des entreprises et sur les stands des entreprises pour les nouveautés pré-sélectionnées.

ARTICLE 7 :

Les produits primés lors des précédents concours EUROBOIS ne peuvent pas participer.

ARTICLE 8 :

Les récompenses seront remises sur la Wood Arena du salon Eurobois à Eurexpo. La présence d'un représentant de chaque société sélectionnée à cette soirée est obligatoire.

ARTICLE 9 :

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer l'un ou l'autre des Eurobois Awards ou d'annuler le concours le cas échéant.

ARTICLE 10 :

L'exploitation de l'évènement que constituent les Eurobois Awards 2024 est assurée par l'ensemble des médias. Les lauréats peuvent exploiter leurs récompenses dans l'ensemble de leur communication produits (publicités, documentation commerciale...), à la condition de faire référence au salon EUROBOIS. Les logos EUROBOIS et EUROBOIS Awards seront transmis à cet effet.

ARTICLE 11 :

Le seul fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.